



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contribution française au Partenariat mondial pour l'éducation (PME)

Question écrite n° 4715

Texte de la question

Mme Danièle Obono attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la contribution française au Partenariat mondial pour l'éducation (PME). La France a versé pour l'année 2016 une contribution de 8 millions d'euros au PME, unique fonds multilatéral dédié à l'appui aux politiques d'éducation, et priorisant l'essentiel : l'éducation de base (primaire et secondaire) dans les pays les plus pauvres. Ce chiffre est en progression par rapport à la contribution très faible de l'année 2015 (1 million d'euros) mais reste insuffisant. Le 2 février 2018, la France coprésidera avec le Sénégal la conférence de reconstitution des ressources du PME. Un message positif que Mme la députée salue et qui doit être vecteur d'un soutien renforcé de la France au Fonds. Le PME évalue le besoin en ressources financières pour mettre en œuvre ses programmes d'appui aux gouvernements partenaires à 2 milliards de dollars annuels à partir de 2020. Afin d'atteindre cet objectif, le Fonds a émis une demande de financement à hauteur de 3,1 milliards de dollars aux donateurs pour la période 2018-2020. Il est important que la contribution française au Fonds soit à la hauteur des objectifs ambitieux du PME. Elle lui demande ce qu'il pense d'une augmentation de la contribution française au PME à la hauteur de 300 millions de dollars (environ 252 millions d'euros) pour la période 2018-2020. Elle souhaite également savoir quand sera faite l'annonce de cette future contribution française.

Texte de la réponse

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) est le seul fonds multilatéral dédié entièrement au financement de l'éducation de base. Depuis 2002, la moitié des financements du PME (2,3 MdsUSD) a bénéficié aux pays francophones dont 1,7 MdUSD pour les 17 pays prioritaires de la politique française de développement. La France est donc pleinement en accord avec les priorités défendues par le PME et encourage son action structurante. En 2016 et 2017, malgré les contraintes budgétaires, la France a maintenu sa contribution au PME à hauteur de 8 M€/an. La contribution française pour le triennum 2015-2017 s'est élevée donc à 17 M€. Il convient de noter également que le ministère finance deux postes d'experts techniques internationaux basés à Washington, au sein du secrétariat du PME. Le PME a tenu le 2 février 2018 sa conférence de financement pour la période 2018-2020. Le Président de la République a co-présidé cette conférence avec son homologue sénégalais Macky Sall et s'est engagé à une reconstitution du PME à hauteur de 200 M€ pendant cette période. En parallèle, la France entend poursuivre un financement significatif de l'aide bilatérale, canal essentiel d'action permettant l'appui à des initiatives structurantes à dimension régionale pour améliorer la qualité et l'universalité de l'éducation de base, le renforcement des politiques de formation-emploi et l'accompagnement de l'enseignement supérieur. En 2016, l'Afrique subsaharienne était la première région bénéficiaire des financements de l'AFD dans le secteur de la formation professionnelle (123 M€, soit 82 % du total). L'agence est également délégataire des fonds du PME au Burkina Faso et au Burundi, ce qui lui permet de gérer des enveloppes importantes en éducation de base. Les engagements de la France au niveau multilatéral, s'ils augmentent, permettront donc, par effet de levier, des possibilités de délégation de fonds supplémentaires pour l'AFD, notamment dans les pays prioritaires de la France.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Obono](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4715

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 janvier 2018](#), page 479

Réponse publiée au JO le : [3 avril 2018](#), page 2814